

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Pour que le dossier soit présenté au comité d'agrément, il faut impérativement que tous les éléments cités ci-dessous soient joints :

- Présentation du porteur de projet et de ses associés (y compris C.V. et photocopie carte d'identité)
- Présentation du projet
- Présentation du marché
- Présentation de la stratégie commerciale
- Présentation des moyens de production
- Plan de financement détaillé (joindre justificatifs, devis, ...)
- Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans
- Plan de trésorerie sur un an
- Bilans et comptes de résultats pour les reprises d'entreprises
- Diplômes
- Attestation de demandeur d'emploi ou RSA si besoin
- Copie du compromis de vente, du bail commercial
- Projet de statuts
- Bulletin d'adhésion à Initiative Rennes complété (à remplir lors du 1^{er} rendez-vous avec le chargé de mission)

NB : N'oubliez pas de vous renseigner auprès d'organismes de garantie bancaire (BRETAGNE ACTIVE, BPI FRANCE ...)